



PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE EN SECTEUR NON URBANISÉ 2024 2024-GE-02

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans les travaux de génie civil afin de procéder à la réfection de 2,84 kilomètres de chaussée en secteur non urbanisé incluant un tronçon de la Côte-Saint-Gabriel Ouest, du chemin Kilpatrick, du chemin des Chanterelles ainsi que deux tronçons de la montée Saint-Elmire. Les travaux incluent le remplacement de certains ponceaux, de certaines portions de la fondation granulaire ainsi que du pavage de la chaussée.

Les soumissions seront reçues avant 10 h, le **11 avril 2024**, au bureau du Service du greffe, à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du **13 mars 2024**.

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : greffe@vss.ca.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 13 mars 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA